



# Compte rendu

## **CAP LOCALE PARIS DU 2 JUILLET 2019** **Affectation locale des inspecteurs et inspectrices** **des Finances publiques**

Paris, le 9 juillet 2019

La CAPL du mouvement local de la catégorie A s'est tenue dans un contexte inédit :

- L'absence de toute communication de la Direction sur la géographie revisitée qui va pourtant concerner un nombre très important de collègues qui subiront : fusions, déménagements, mobilité forcée, suppressions de services...
- **77 vacances d'emplois** après affectation des personnels ALD, détachés et la prise en compte des temps partiels, soit un déficit d'effectif pour accomplir les missions entraînant : problèmes de tensions, congés, souffrance au travail...

### **LES CHIFFRES CLÉ DU MOUVEMENT :**

#### • **Mouvement national :**

##### **225 Départs de PARIS :**

142 départs nationaux dont 24 ALD, plus 83 départs liés aux retraites, détachements et disponibilités.

##### **162 Arrivées à PARIS :**

149 arrivées dont 3 ALD, plus 1 EDR.

#### • **Mouvement local :**

- 205 collègues ont participé au mouvement : 186 en nouvelle affectation nationale et 19 en mouvement interne ,
- 111 fiches de vœux ont été déposées dont 46 priorités suite à réorganisations et 16 en interne pour convenance personnelle
- 45 agent.es sur 65 ont obtenu leur 1<sup>er</sup> vœux (hors réorganisations)
- 94 fiches de souhaits ont été déposées dont 15 priorités suite à réorganisations et 3 en interne pour convenance personnelle
- 1 poste a été gelé au SIE PARIS 17 ème TERNES

#### • **Inspecteurs élèves**

Sur les 41 inspecteurs élèves qui ont participé au mouvement, seuls 27 d'entre eux restent à Paris. Les autres rejoignent les directions nationales et la DG.

La CGT a rappelé au cours de la CAPL que les inspecteurs élèves doivent effectuer leur stage dans un service différent de leur service d'affectation afin d'échapper à la pression des statistiques et de pouvoir suivre sereinement un apprentissage de qualité.

## **SEANCE DE TRAVAIL POST CAPL**

Après la fermeture de la CAPL, s'est tenu comme chaque année, l'examen des positionnements des personnels ALD, détachés et des agent·e·s affecté·e·s en Direction.

La CGT demande à la Direction depuis des années mais sans succès, la communication des listes de ces personnels, avant la tenue de la CAPL pour pouvoir examiner le mouvement dans son ensemble.

Il est fait observer que le positionnement de tous ces personnels demeure à la discrétion de la Direction, en dehors de la règle de l'ancienneté.

## **CONCLUSION ET REVENDICATIONS**

En raison du nombre des vacances d'emplois (77), des suppressions de postes, des réorganisations incessantes de services, des déménagements (mobilité et temps de trajet augmenté), des mesures de déréglementation des règles de mutations et d'affectations, notamment suppression des RAN à Paris...., **la CGT a voté contre le projet d'affectation locale.**

La CGT réclame le respect du droit à mutation au choix de l'agent, c'est-à-dire la règle de l'affectation pour convenance personnelle, en fonction de son ancienneté administrative ;

Elle appelle tous les personnels à se mobiliser contre la loi de transformation de la fonction publique et pour le maintien de toutes les prérogatives de nos CAP locales et nationales en matière, notamment, d'affectation des agent-es.

Les élu-es et expert-es de la CGT FINANCES PUBLIQUES PARIS

Françoise COLLIOT, Jean-François MAGLIOCCO, Corinne GREZE-DAVIET,  
Emmanuel HANRY